Compte rendu
de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 28 Mars 2025

Siège du Pays Salonais Basket 13
Gymnase de St Côme

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2025

Siège du Pays Salonais Basket 13

Gymnase de St Côme

Présents :

Belières Jean-Pierre	Adjoint au Maire délégué aux Sports et Évènements Sportifs Vice-Président de l'OMS
Caugant Arnaud	Président OMS – Salon Triathlon
Grandjean Florence	Vice-Présidente OMS - Nostra Tennis Club
Chazeau Laïneur-Lothaire	Secrétaire OMS - Echiquier Nostradamus
Barbi Claude	Secrétaire Adjoint OMS - Poker Salon 1842
Nuc Gérard	Trésorier OMS – Personnalité du sport
Duval Bruno	Trésorier Adjoint OMS - Athlétic Club Salonais
Coulomb Julien	Personnalité du sport
Guille Francis	Personnalité du sport
Pasero Guy	Personnalité du sport
Sapin Marc	Personnalité du sport - CNS
Inzaurralde Manuel	Sports Scolaire CLG Collège Jean Moulin
Badaille Wendy	Boxing Club Salonais
Bombail Pierre	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Couhet Baptiste	MMA Académie 13
Decourval Fabrice	Salon Hockey Club
Delage Loïc	Salon Handball Club Provence
Divol Alexis	SourdStrikes
Drome Christel	Centre Equestre Salonais
Durif Marc	Salon Tennis de Table
Fatermann Laetitia	La Foulée Salonaise
Gauneau Cyril	La Jeune Boule Salonaise
Gely Sandrine	GV Salon
Hurtado Vanessa	GR C Salon Grans
Jacquin Carole	Badminton Salonais
Jouve Dominique	Académie de Boxe Française
Lanos Marie	Salon Hockey Club
Lavaud Antoine	Educal
Le Sausse Florent	Provence Sport Taekwondo
Mihoubi Liesse	LM Fight Club
Nabot Christian	Salon Rando
Nizou Marie-Ange	La Vaillante
Pages Francis	Retraite Sportive Salonaise
Pinard Nicolas	MJC
Piwowarczyk Charlotte	Yogalpilles
Porchon Mickael	Teamline FPV13
Richaud Florence	APBE Salonais
Roulant Cécile	La Boule de l'Elysée
Serre Thierry	Rugby Club Salon XIII
Tbatou Samir	Fête le Mur
Vasseur Remy	Salon Bel Air Foot

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2025

Siège du Pays Salonais Basket 13

Gymnase de St Côme

Pouvoirs :

Ortis Christophe	Boxing Training 13 Donne son pouvoir à Claude Barbi Poker Saloon 1842
Pagani Sylvain	Personnalité du sport Donne son pouvoir à Arnaud Caugant Président OMS – Salon Triathlon
Auguste Carine	Club des Nageurs Salonais Donne son pouvoir à Marc Sapin Personnalité du Sport

Arnaud Caugant ouvre la séance à 18h50.

Il précise que les modifications de statuts, qui sont proposés, le sont suite à des groupes de travaux menés avec les OMS de Fos sur mer et de Miramas avec la participation du directeur de la FNOMS. Ces modifications ont été validées lors de la dernière réunion du Comité directeur de l'OMS.

Il passe la parole à Claude qui présente les différents articles modifiés, donne les explications et répond aux questions posées.

Ci-dessous les modifications proposées. (Modifications en italique)

Article 3
Au lieu de : Éventuellement, d'assurer ou de contrôler, sans but lucratif, le fonctionnement des activités *médico-sportives.*

Lire : Éventuellement, d'assurer ou de contrôler, sans but lucratif, le fonctionnement des activités *de la Maison Sport Santé.*

Article 4
L'Office Municipal des Sports s'interdit :

Au lieu de : Toute aide à un organisme poursuivant un but commercial.

Lire : Toute aide à un organisme poursuivant un but commercial *(hormis les contreparties, prévues par la loi, pour ceux participant en tant que mécène ou sponsor au profit de l'OMS).*

Article 4
L'Office Municipal des Sports s'interdit :
Supprimer : - *Toute activité dont l'organisation est réservée aux Fédérations sportives habilitées, dans le cadre de la législation du sport en vigueur à ce jour.*

Article 8
Au lieu de : Peuvent être membres actifs de l'association, après en avoir exprimé le désir :

- *les représentants* des associations sportives et les organisations socio-culturelles du territoire, dans le cadre de leurs activités sportives reconnues.

Lire : *les représentants désignés* par les associations sportives et les organisations socio-culturelles du territoire, dans le cadre de leurs activités sportives reconnues.

Article 9
Au lieu de : Les membres qui ont donné leur démission *par lettre recommandée avec accusé de réception* adressé au Président.

Lire : Les membres qui ont donné leur démission par courrier ou mail adressé au Président.

Article 13
Au lieu de : *Ces procès-verbaux seront approuvés à la réunion suivante du Comité Directeur.*

Lire : *Ces procès-verbaux seront communiqués à l'ensemble des adhérents de l'OMS à l'issue de la réunion, et seront considérés comme approuvés si pas de retour contradictoire.*

Article 14
Le Comité Directeur est investi des pouvoirs les plus étendus …
Ajouter : *Le Comité directeur peut déléguer son pouvoir au Bureau pour les décisions suivantes :*
- recrutement et signature des conventions avec des stagiaires (rémunérés ou pas) ;
- gestion des ressources humaines (modifications ou avenants aux contrats, augmentations des salaires).

Au lieu de : *Il statue*, sauf recours à l'Assemblée Générale, sur toutes demandes d'admission comme membre actif.

Lire : *Il délègue au Bureau pour statuer*, sauf recours à l'Assemblée Générale, sur toutes demandes d'admission comme membre actif.

Arnaud propose aux clubs présents ou représentés par un pouvoir de procéder au vote.
L'ensemble des modifications proposées est approuvé à l'unanimité.

Arnaud remercie et clôture à 19h10 l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Arnaud Caugant	**Chazeau Laïneur-Lothaire**
Président	**Secrétaire**